

Arrêté du 9 novembre 2007 fixant le montant des ressources d'assurance maladie dû à l'Assistance publique - hôpitaux de Paris au titre de l'activité déclarée au mois de septembre 2007

09/11/2007

Ce texte fixe le montant des ressources d'assurance maladie dû à l'AP-HP au titre de l'activité déclarée au mois de septembre 2007, et détaille la façon dont cette somme se décompose.

Consulter ici l' Arrêté du 9 novembre 2007 fixant le montant des ressources d'assurance maladie dû à l'Assistance publique - hôpitaux de Paris au titre de l'activité déclarée au mois de septembre 2007